



CONVOCAATION SEMESTRE 1

SESSION INITIALE, SESSION 3, SESSION 5

PROMOTION 2022/2025

VERSION 2 du 08/09/2022

Référence : T5N5-2-1

Certaines dates sont susceptibles de modifications. Dans ce cas, une nouvelle convocation vous sera transmise.

Les étudiants doivent se présenter avec une pièce d'identité aux épreuves.

TOUT ÉTUDIANT ABSENT LORS DU TEMPS D'ÉVALUATION PROGRAMMÉE CI-DESSUS PERD LE BÉNÉFICE DE LA SESSION.

Compé- tences	Unité Enseignement	ECTS	Compen- sation	Date - Horaire	Convo- cation	Durée	Salle	Modalités	Critères
6	U.E 1.1 - S1 Psychologie, sociologie, anthropologie	3	OUI avec UE 1.3	Mercredi 18 janvier 2023 14h00 - 16h00	13h30	2 h 00	1-2-3	Travail écrit à partir d'un texte avec repérage des concepts utilisés par l'auteur.	* Justesse dans le repérage des concepts
7	U.E 1.3 - S1 Législation, éthique	2	OUI avec UE 1.1	Vendredi 27 janvier 2023 9h00 - 10h30	8h30	1 h 30	1-2	Evaluation écrite	* Exactitude des connaissances * Justesse dans l'utilisation des notions
4	U.E 2.1 - S1 Biologie fondamentale	1	Oui avec UE 2.2	Mercredi 1^{er} février 2023 8h30 - 9h00	8h00	0 h 30	1-2-3	Evaluation écrite des connaissances	* Exactitude des connaissances
4	U.E 2.2 - S1 Cycles de la vie et grandes fonctions	3	Oui avec UE 2.1	Mercredi 1^{er} février 2023 9h30 - 11 h00		1 h 30		Evaluation écrite des connaissances	* Exactitude des connaissances
4	U.E. 2.4 - S1 Processus traumatique	2	NON	Vendredi 16 Décembre 2022 8h30 - 10h00	8h00	1 h 30	1-2-3	Evaluation écrite des connaissances	* Exactitude des connaissances * Justesse dans la compréhension des mécanismes physiopathologiques
3	U.E 2.10 - S1 Hygiène et infectiologie	2	OUI avec UE 2.11	Jeudi 6 Octobre 2022 8h30 - 10h30	8h00	2 h 00	1-2	Travail écrit individuel d'analyse d'une situation rencontrée en stage Analyse de mini-situations issues des stages	* Identification des règles d'hygiène * Pertinence de l'argumentation dans leur utilisation
4	UE 2.11 - S1¹ Pharmacologie et thérapeutiques	2	UI avec UE 2.10	Lundi 16 janvier 2023 14h00 - 16h00	13h30	2 h 00	1-2-3	Evaluation écrite des connaissances	* Exactitude des connaissances * Compréhension des mécanismes

¹ La session de rattrapage pour l'UE 2.11 - S1 est programmée le 04 juillet 2022 de 14 heures à 16 heures.

1	U.E. 3.1 – S1 Raisonnement et démarche clinique infirmière	2	NON	Jeudi 26 janvier 2023 8h30 – 12h00	8h00	3 h 30	1-2-3	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique réalisée en groupe restreint	* Pertinence de l'analyse * Clarté de la présentation
3	U.E 4.1 – S1 Soins d'hygiène et de confort	2	NON	Mardi 31 janvier 2023 13h30 – 16h30	13h00	3 h 00	1-2-3	Travail écrit de réflexion à partir d'un témoignage autour des notions de dépendance, intimité, pudeur ...	* Compréhension des éléments clés de la situation * Mobilisation des valeurs et des concepts dans la réflexion
3	U.E 5.1 – S1 Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens	2	NON	Jeudi 2 février 2023 8h30 – 12h00	8h00	3 h 30	1-2-3	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique réalisée en groupe restreint	* Pertinence dans l'utilisation des connaissances et des concepts * Adéquation des activités proposées avec les besoins et les souhaits de la personne * Pertinence dans l'identification des risques et adéquation des mesures de prévention proposées * Pertinence dans l'argumentation
8	U.E 6.1 – S1 Méthodes de travail	2	NON	<u>Consignes + sujet</u> Mardi 22 novembre 2022 <u>Restitution écrit</u> Vendredi 16 décembre 2022 entre 10h et 10h30	Dernier délai de restitution de l'écrit le 16/12/22 à 10h30			Réalisation d'une fiche de lecture en traitement de texte ²	* Efficacité du résultat * Respect de la méthode de fiche de lecture * Présentation correcte
8	U.E 6.2 – S1 Anglais	2	NON	Semestre 1	Présence et participation active ³				* Justesse du vocabulaire
*	UE 5.8 – S1 Stage	5	NON	Du 10/10/2022 au 11/11/2022 * Cas particulier : les dates sont contractualisées dans la convention de stage signée par l'étudiant	175 h	* Avoir réalisé la totalité du stage : la présence sur chaque stage ne peut être inférieure à 80 % du temps prévu pour ce stage, sans que les absences ne dépassent 10 % de la durée totale des stages sur l'ensemble du parcours de formation clinique. * Avoir mis en œuvre et acquis les éléments de compétences requises dans les situations professionnelles rencontrées et analysées. Analyse de pratique professionnelle - APP – 1 APP est transmise au formateur référent du suivi pédagogique, au plus tard , le 1 ^{er} jour ouvré suivant la fin du stage, soit le 14/11/2022 .			

Pour les UE concernées, la compensation des notes s'opère entre deux unités d'enseignement entre la session 1 et la session 2 de la même année.

L'étudiant doit se présenter à la session suivante, dite de « rattrapage » pour les UE non validées.

La session de rattrapage est programmée la semaine n° 27, **soit du 03 au 07 juillet 2023.**

² La non restitution du document sous format papier à la date et heure indiquées entraîne la non validation de l'UE 6.1 S1.

³ Toute absence supérieure à 20 % du temps de présence entraîne la non validation de l'UE 6.2 S1.